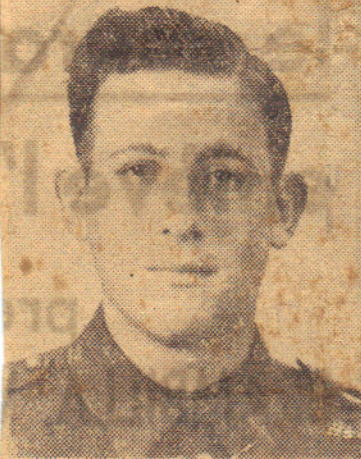


# SAINT-ETIENNE-DU-BOIS ou la Résistance bressane

Dimanche prochain, cette charmante localité bressane sera en fête, mais nul, autour des mets où trônera la poularde au renom universel, n'oubliera les tragédies de 1943 et de 1944.

Le 4 juillet 43, c'est notre bon camarade Claude Perradin, porteur de tracts de la Résistance, militant communiste éclairé, qui fut arrêté par la Gestapo de Trefort.

Il fut vite en bute aux surveillances de voisins agenouillés devant l'ordre vichyssois.



**FERRADIN** Fils  
condamné à mort par Vichy,  
vaillant F.T.P.  
Sergent dans l'Armée Française.

Les allées et venues de personnes étrangères à la localité, de citoyens traqués, d'élus recherchés tel notre grand Henri Pourtalet, député des Alpes-Maritimes, dit Roger, éveillèrent le doute auprès de certains paysans cupides, dont l'amour de la Patrie et de la Liberté commençait au bas de laine et se terminait au coffre-fort.

Il fut dénoncé puis pisté par le trop célèbre brigadier de gendarmes Pelletier qui réussit à satisfaire son ambition et qui jouit actuellement dans le Jura d'une retraite paisible que ne troublent ni les souffrances, ni les tortures, ni les fumées du four crématoire de Dachau.

— Claude Perradin fut conduit à la prison de Bourg, mis avec les détenus de droit commun.

La tentative d'évasion d'août n'ayant donné aucun résultat, ce fut le départ pour St-Paul à Lyon.

Condamné à 8 ans de travaux forcés par la Section spéciale de la Cour de cette ville, le 6 décembre 43, alors que son fils aîné, appréhendé en même temps, mais plus habile, put fausser compagnie aux représentants de l'ordre de la trahison, se voyait décerner la peine de mort, notre camarade fut dirigé le 8 sur la Centrale d'Eysses avec nombre de détenus politiques.

Enchaînés deux par deux comme de vulgaires criminels, ces patriotes chantaient la « Marseillaise » quand les camions les embarquaient à la gare de Ferrache.

A la Centrale, Perradin se fit re-

marquer par son moral élevé et sa haine du régime Pétain. Le plan de liberté ne fut pas couronné de succès. Quinze Résistants furent fusillés. Les autres livrés aux S.S. prirent la direction de Dachau.

Et ce fut le plus dur des calvaires. La vie terrible du camp minait, Perradin s'affaiblissait, l'inaction pesait lourdement.

Il alla travailler à Allach. Au Buker-Hall, il besogna comme macon de 6 heures du soir à 6 heures du matin, en plein hiver, sur une terrasse en ciment de 12 à 14 mètres de haut, par 25° au-dessous et sous une bise glaciale. Il ne put résister.

Nourriture insignifiante, traitements inhumains, nostalgie de son pays ; souffrances morales d'être séparé des siens qu'il affectionnait, de sa petite Jeannine qu'il savait si bien dorloter, eurent raison de sa volonté de tenir jusqu'à la Libération.

Victime du typhus, ne pesant plus que 45 kilos, Claude Perradin passa au four crématoire le 2 février 1945, loin de sa Patrie, victime des ennemis du Peuple de France. Le N° 73.824 n'est plus.

La Cour d'Appel de Lyon a blanchi sa mémoire le 22 mars 1945. C'est insuffisant.

Nous qui avons partagé ses risques, nous qui avons tant connu Perradin dans le travail de la Résistance première, nous avons un devoir pieux à réaliser : glorifier le militant communiste, le Patriote sans peur et sans reproches et faire en sorte que le sinistre Pelletier passe à son tour en jugement que sa pension de retraite lui soit retirée et que, comme un criminel méprisé, il s'en aille mendier sa vie, sa misérable vie qu'il n'aurait pas du conserver.

Quand la fête patronale battra son plein, dimanche sur la place du village-martyr, le souvenir de la première victime de St-Etienne-du-Bois sera vivant et certains, la conscience peu tranquille, resteront en leur demeure.

Lucien TORTILLÉ  
(à suivre)